R. Dareste
Président de l'Ordre des Avocats
au Conseil d'État & à la Cour de Cassation
9. Quai Malaquais

Questions.

Paris le 24 mai 1873

Monsieur

Voici les deux questions sur lesquelles nous sommes tombés d'accord l'autre jour :

X 1° Décrire sommairement l'organisation et la compétence des diverses juridictions administratives ?

2° Quelles sont les atteintes qui peuvent être portées à la propriété privée par l'exécution des travaux publics et quelles sont les garanties données par la loi aux propriétaires dans les divers cas qui peuvent se présenter ?

Ces questions me paraissent assez claires par elles mêmes. Si vous pensiez que quelques explications fussent nécessaires veuillez me le faire savoir.

Recevez je vous prie Monsieur l'assurance de mes sentimens les plus distingués

R Dareste